

# DEMANDE DE PRIME POUR TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DE FAÇADE OU DE RENOVATION DE TOITURE

### A transmettre au service urbanisme

Je soussigné :
Demeurant:
Téléphone : Email :
Sollicite de la Ville de Bédarieux l'octroi d'une prime pour les travaux de restauration et de valorisation de FAÇADE – rénovation de TOITURE, de l'immeuble dont je suis propriétaire, cadastré sous le numéro :
Adresse des travaux :
Statut de l'immeuble (pleine propriété, indivision, copropriété) :
Nom et adresse de l'entrepreneur chargé des travaux :
Nature des travaux envisagés :
RENOVATION DE TOITURE RESTAURATION ET VALORISATION DE FAÇADE
<ul> <li>Pièces jointes :</li> <li>Devis descriptif détaillé</li> <li>Plan de situation à l'échelle du cadastre</li> <li>Photographie couleur de la façade ou de la toiture avant travaux</li> <li>Règlement d'opération signé</li> <li>RIB</li> <li>Autorisation administrative liée au droit des sols</li> <li>Attestation du syndic professionnel ou bénévole autorisant les travaux pour les immeubles en copropriété. A défaut, accord écrit de tous les copropriétaires</li> <li>Copie de l'extrait du KBIS daté de moins de trois mois pour les syndics professionnels ou les sociétés</li> </ul>
ALESignature du demandeur

### <u>Avis important:</u>

Il est rappelé que la prime accordée pour travaux de restauration et de valorisation de façade ou rénovation de toiture n'est pas un droit, mais une aide octroyée par la Ville de Bédarieux dans les limites des crédits budgétaires réservés chaque année à cet effet, **dans un périmètre géographique prédéfini**.



## DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION POUR TRAVAUX DE RESTAURATION ET DE VALORISATION DE FAÇADE OU DE RENOVATION DE TOITURE

#### A transmettre au service urbanisme après la réalisation des travaux

Nom et prénom du demandeur :
Adresse:
Téléphone :
Email :
Adresse de l'immeuble concerné :
Statut de l'immeuble (pleine propriété, indivision, copropriété) :
Référence cadastrale de l'immeuble : SectionNuméro
Je déclare que les travaux sont terminés depuis le
Signature:

La demande de versement de la subvention sera accompagnée des pièces suivantes :

- > une copie des factures détaillées et acquittées (les factures devront correspondre au devis joint à la demande initiale)
- > une photo de la façade ou de la toiture rénovée

Renseignements auprès du service urbanisme
Tel : 04 67 95 59 40

Accueil du public par le service urbanisme le lundi et jeudi de 14h à 17h, le mardi de
14h à 18h, sans rendez-vous
Le lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 sur rendez-vous